

## **Stockage souterrain de CO2 : Lettre ouverte à Monsieur Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat**

Monsieur le ministre d'Etat,

Total vous a invité à inaugurer le site pilote de stockage souterrain de Jurançon le 11 janvier prochain. Les associations signataires de la présente vous demandent instamment de ne cautionner en aucune manière cette manifestation, que ce soit par votre présence ou celle de votre secrétaire d'Etat.

En effet, nos associations s'opposent depuis plus d'un an à la réalisation de ce projet dangereux, coûteux, inutile et qui engagera la responsabilité de l'Etat et les finances publiques sur le long terme.

Nos arguments contre ce projet n'ont pas varié depuis des mois, et nos démonstrations lors des réunions de la CLIS ont largement déstabilisé l'arrogance initiale de Total. Mais surtout, on constate depuis quelques mois que le vent tourne pour la technique même du CSC : le rapport parlementaire Bataille a demandé un rééquilibrage des politiques publiques de recherche sur cette technique. La presse, y compris scientifique, se fait écho des très grandes incertitudes, des risques et de l'inutilité publique de cette technique (voir article Sciences et Vie). L'INERIS (contrairement au BRGM qui est partie prenante et vend ses services sur le CSC) demande que l'on étudie de façon plus approfondie les risques de la technique avant toute mise en œuvre.

Il apparaît donc nettement aujourd'hui que cette technique, comme le dénoncent depuis des mois les associations, ne constitue pas une solution aux enjeux climatiques, mais représente un simple greenwashing de l'image de quelques sociétés pétrolières qui tentent désespérément de faire oublier leur passif environnemental et social.

Le projet de Total apparaît comme la caricature de cette démarche.

Il constitue d'abord une nouvelle source de risques pour les riverains du projet : le CO2 est mortel à 5% de concentration dans l'air, et est absolument indétectable et inodore. Total n'a pas réussi à identifier des bio-indicateurs qui pourraient révéler une fuite de ce gaz stocké. L'exercice de sécurité organisé en novembre a été un fiasco total. En outre, les sondes sismiques de fond du puits sensées avertir en cas de mouvements de terrain sont aujourd'hui hors service, avant même le démarrage de l'injection. Et dernier avatar, le compresseur de l'usine de Lacq est en panne depuis la fin décembre 2009. Total essaie de le réparer, en urgence et avec les moyens du bord, sans l'aide du constructeur (autrichien), pour avoir quelque chose à vous montrer le 11 janvier (et en mettant peut-être votre propre sécurité en danger).

Or ce que Total ne vous montrera pas, le 11 janvier, c'est le site d'injection du CO2, qui ne se trouve pas à Lacq, mais à Jurançon, sous les fameux vignobles qui risquent, à long terme, une acidification des terrains liée à des remontées du CO2 par les micro-fissures des terrains. Ce que Total ne vous montrera pas, ce sont les riverains qui s'opposent à ce projet, qui ont multiplié les réunions publiques, qui ont participé à la CLIS pour se faire entendre, et qui ont déposé un recours devant le Tribunal administratif de Pau.

Nous vous demandons donc, monsieur le ministre, d'entendre nos arguments et de ne pas venir cautionner un projet absurde qui engage la responsabilité de l'Etat à long terme. En

effet, vous n'ignorez pas que l'arrêté préfectoral transfère à l'Etat la responsabilité de la maintenance et de la sécurité du site et des puits au bout de 5 ans seulement. C'est alors sur fonds publics que la sécurité des riverains devra être assurée, alors que Total se désengagera du site industriel de Lacq dès 2013, en transférant ses installations à des sociétés ad hoc (SOBEGI, par exemple) qui n'ont absolument pas la capacité financière de faire face aux risques énormes générés. Restant à votre disposition pour tout rendez-vous ou toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter, les associations signataires vous souhaitent, monsieur le ministre d'Etat, une heureuse année 2010 qui soit marquée par une réorientation de l'économie française vers un développement réellement durable, partagé et socialement acceptable.

Liste des signataires :

ASE- Association Santé-Environnement Bassin de Lacq

CJE - Coteaux de Jurançon Environnement

SEPANSO-Béarn

Fédération SEPANSO

FNE -France Nature Environnement

Les Amis de la Terre

RAC – Réseau Action Climat

CLER – Comité de Liaison des Energies Renouvelables

Aquitaine Alternatives